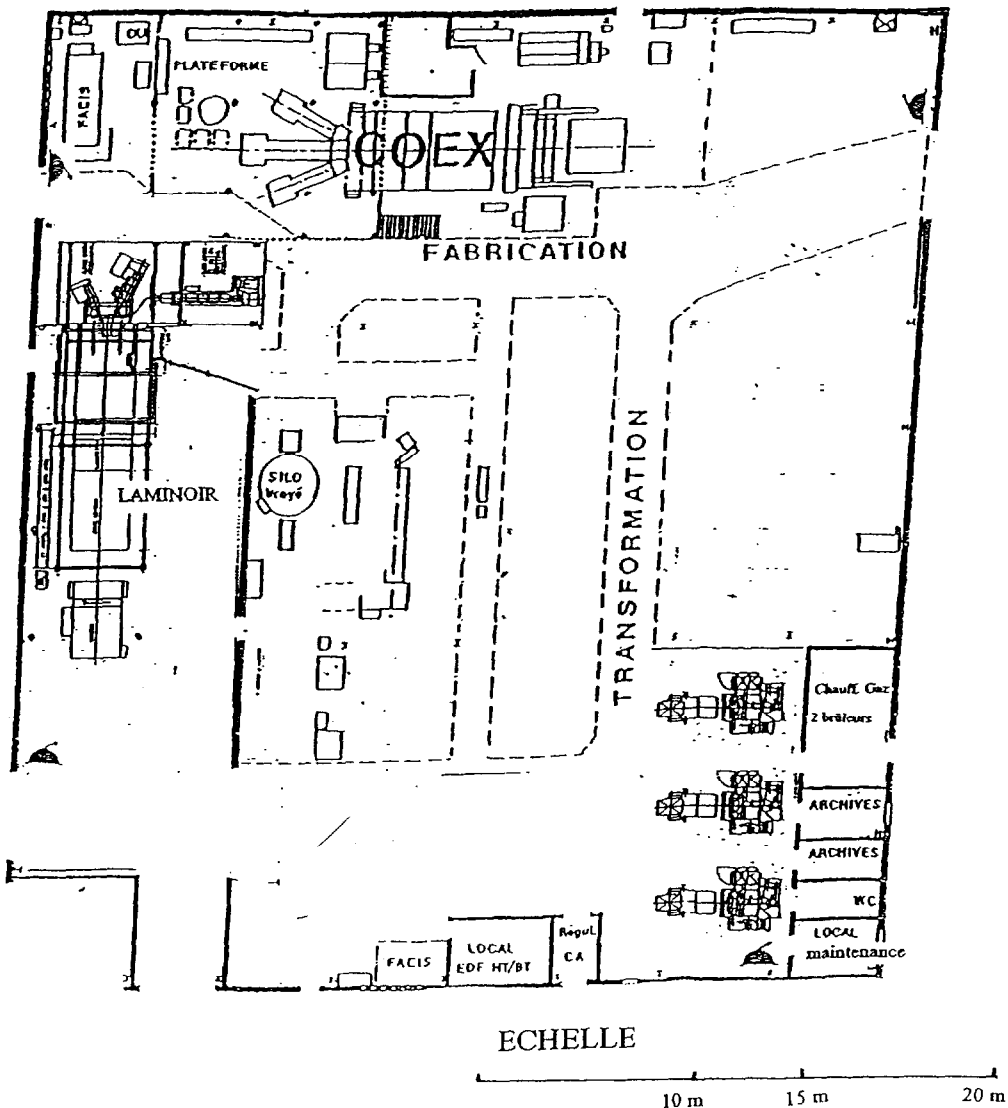


GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	15/21	

**REPONSE A LA QUESTION 3 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES
EXTINCTEURS DANS LE BATIMENT C POUR LA MISE EN CONFORMITE
R4**

Pour la réponse à cette question, n'utiliser que les abréviations utilisées en feuillet. Répondre en utilisant un stylo bleu, vert, ou surligneur.



GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 16/21			

REPONSE A LA QUESTION 4 : DEVIS RELATIF A LA REMISE EN ETAT DU PARC EXTINCTEURS

Vous devez :

- chiffrer la maintenance préventive et corrective du parc extincteurs existant et que vous pensez pouvoir récupérer dans le cadre de la mise en conformité R4 tel que vous
- l'avez répondu à la question 1, ainsi que la mise en place de signalisation de sécurité.

DEVIS

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif	105,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif	110,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 45 litres avec additif	680,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif et antigel	120,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif et antigel	135,00 €		
Extincteur poudre ABC 6 kg	120,00 €		
Extincteur poudre ABC 9 kg	150,00 €		
Extincteur poudre ABC 25 kg	450,00 €		
Extincteur poudre ABC 50 kg	750,00 €		
Extincteur CO2 2 kg	150,00 €		
Extincteur CO2 5 kg	230,00 €		
Extincteur CO2 10 kg	450,00 €		
Extincteur CO2 20 kg	900,00 €		
Rechargement extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif	50,00 €		
Rechargement extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif	55,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 6 kg	75,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 9 kg	90,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 50 kg	250,00 €		
Rechargement extincteur CO2 2kg	50,00 €		
Rechargement extincteur CO2 5kg	100,00 €		
Requalification extincteur CO2 2kg	40,00 €		
Requalification extincteur CO2 5kg	80,00 €		
Vérification forfaitaire comprenant plomb, joint, et charges de maintenance	30,00 €		

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 17/21			

DEVIS (suite)

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
Panneau de signalisation extincteur	10,00 €		
Panneau de signalisation RIA	10,00 €		
Panneau « Sortie de Secours »	10,00 €		
Panneau « Commande de Désenfumage »	10,00 €		
Panneau « Ne pas utiliser sur flamme gaz »	10,00 €		
Goupille de sécurité pour extincteur portatif	5,00 €		
Lance pulvérisatrice pour extincteur à eau	30,00 €		
Soufflette pour extincteur à poudre	35,00 €		

Les prix ci-dessus s'entendent poses et livraison incluses.

PRIX TOTAL DU DEVIS HT	
TVA 19,6%	
PRIX TOTAL DU DEVIS TTC	

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	18/21	

REPONSE A LA QUESTION 5 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES RIA DANS LES BATIMENTS A, B, ET QUAIS D'EXPEDITION

Rappel : Monsieur Dupond vous fournit les plans ci-dessous, sur lesquels il a tracé le réseau, l'emplacement qu'il jugeait correct et suffisant des RIA, et des vannes.

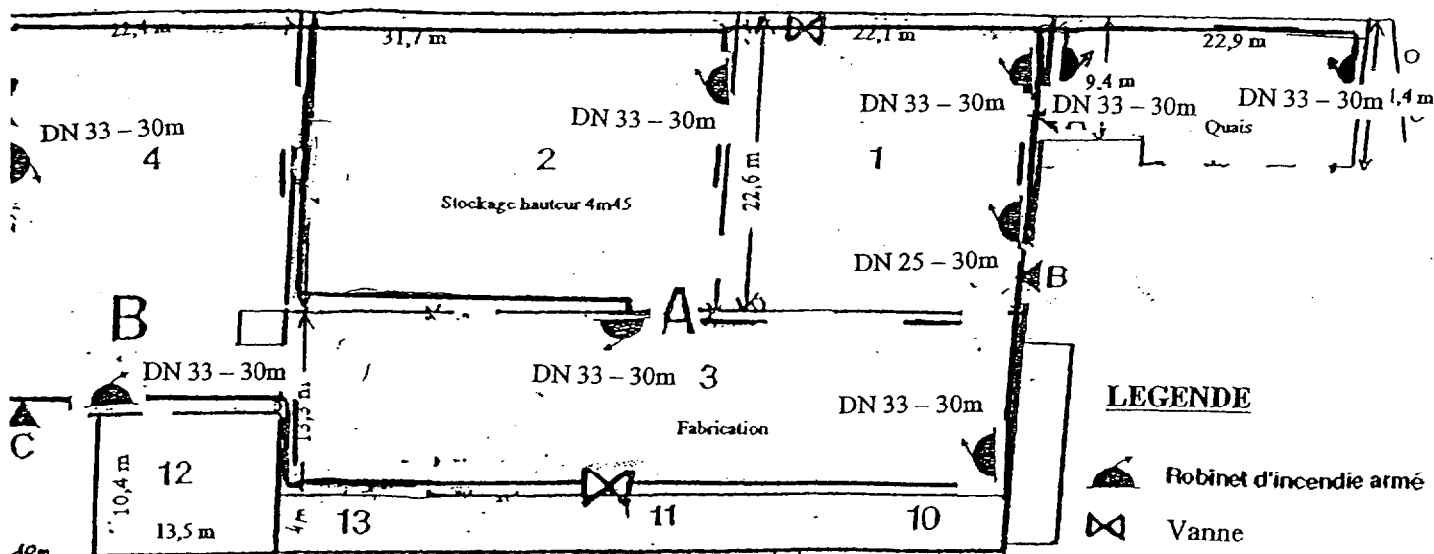
Monsieur Dupond vous demande de corriger éventuellement le plan au niveau :

- du diamètre de la canalisation en tête de l'alimentation
- du nombre et du type de RIA
- du nombre et du type des vannes

au minimum en fonction des exigences réglementaires.

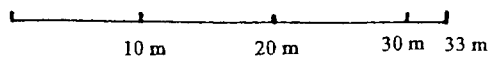
Vous devez répondre en couleur bleue, verte ou au surligneur.

Plan de la partie RDC



Potentiel calorifique du stockage : 1200 MJ/m².

ECHELLE



QUESTIONS

Le diamètre de la canalisation d'alimentation en tête de réseau est : DN 60. Cela vous semble-t-il correct ?

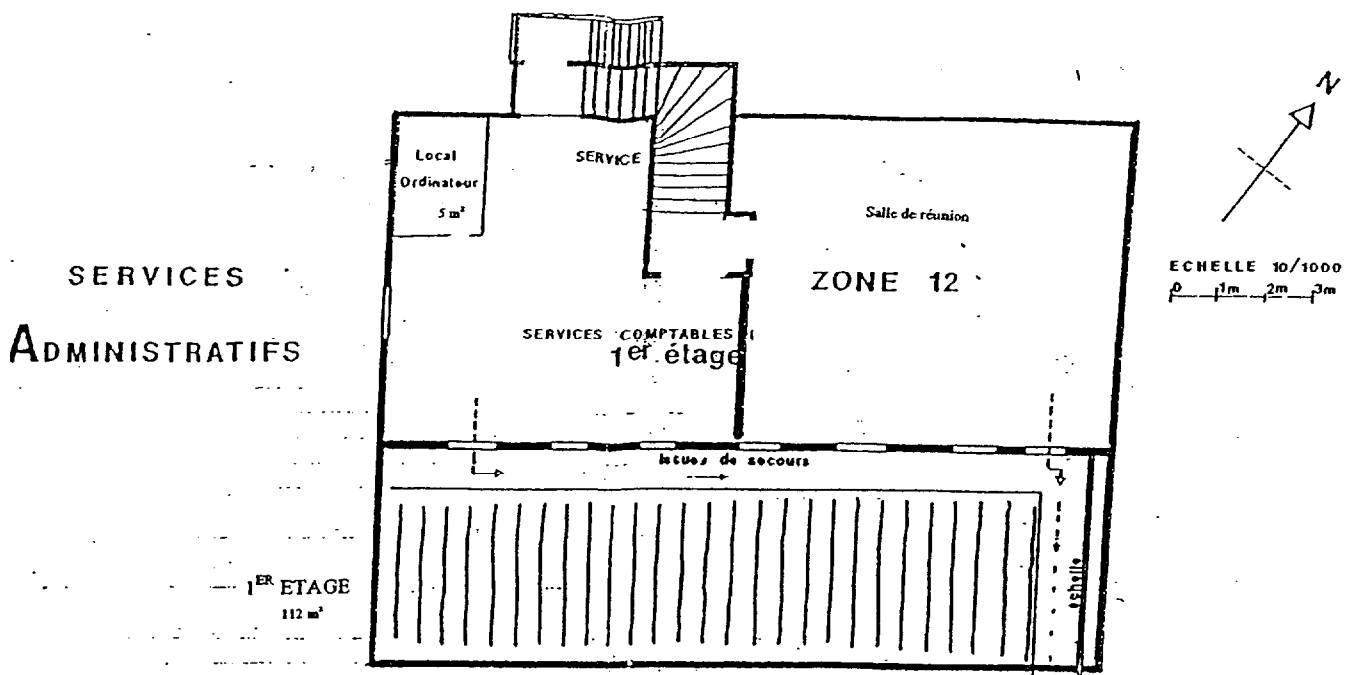
Si non, quel serait le bon diamètre ?

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	19/21	

**REPONSE A LA QUESTION 5 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES RIA
DANS LES BATIMENTS A, B, ET QUAIS D'EXPEDITION**

Rappel : Monsieur Dupond vous fournit les plans ci-dessous, sur lesquels il a tracé le réseau, l'emplacement qu'il jugeait correct et suffisant des RIA, et des vannes

Plan de la partie étage



Potentiel calorifique des bureaux : 700 MJ / m²

QUESTIONS :

- 1) Quel est l'emplacement du RIA le plus défavorisé ?
- 2) Quels sont les accessoires accompagnant le RIA le plus défavorisé ?
- 3) Quel est le nombre de RIA à prendre en compte pour le calcul de la source ?

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 20/21		

PLAN DE PREVENTION JOURNALIER ETABLI ENTRE LA SOCIETE BULDAIR ET VOTRE SOCIETE

Entreprise utilisatrice	Entreprise Intervenant
BULDAIR	Votre Société

OPERATIONS A EFFECTUER

Implantation des extincteurs sur le site de la société

RISQUES D'INTERFERENCE AVEC DES OPERATIONS PROPRES A LA SOCIETE BULDAIR

Livraison de matières premières par voie ferroviaire de 10h00 à 12h00

CIRCULATION AUTOMOBILE INTERDITE A L'ARRIERE DE L'USINE PENDANT LA DUREE DES OPERATIONS DE DECHARGEMENT

NATURE DU TRAVAIL	NATURE DES RISQUES	MESURES PREVENTIVES
Travail à chaud <input type="checkbox"/>	Brûlure <input checked="" type="checkbox"/>	A la charge de l'entreprise BULDAIR :
Perçage, meulage <input checked="" type="checkbox"/>	Explosion <input checked="" type="checkbox"/>	Signalement des interdictions de circuler
Chauffage, soudage <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	Signalement des interdictions de fumer
Décapage, grenailage <input type="checkbox"/>	Emission de gaz <input type="checkbox"/>	A la charge de votre Société :
Utilisation matériel électrique <input checked="" type="checkbox"/>	Asphyxie <input type="checkbox"/>	Casque de sécurité <input checked="" type="checkbox"/>
Travail sur tuyauterie <input type="checkbox"/>	Chute de hauteur <input type="checkbox"/>	Chaussures de sécurité <input checked="" type="checkbox"/>
Travail en hauteur <input type="checkbox"/>	Chute d'objet <input type="checkbox"/>	Lunettes <input checked="" type="checkbox"/>
Travail sur équipement électrique <input type="checkbox"/>	Electrique <input checked="" type="checkbox"/>	Gants <input checked="" type="checkbox"/>
Maintenance de matériel de sécurité <input checked="" type="checkbox"/>	Circulation <input checked="" type="checkbox"/>	Protection anti-bruit <input checked="" type="checkbox"/>
	Manutention <input checked="" type="checkbox"/>	Hamais <input type="checkbox"/>
		Analyse d'atmosphère (explosimètre) <input type="checkbox"/>
		Respect signalisation et consignes <input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES INSTRUCTIONS AU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE INTERVENANTE – Matériels et installations nécessaires à l'intervention

- Balisage des zones de travaux dans tous les locaux dédiés au stockage (circulation de chariots élévateurs)
- Utilisation de matériel antidéflagrant dans le local solvants
- Interdiction de pénétrer seul dans le local solvants et colles
- Utilisation obligatoire de protection anti-bruit dans l'atelier C
- Sol glissant dans l'atelier C, dans le local huiles, et dans le local Groupe Electrogène
- Entrée dans les locaux électriques soumise à possession de l'habilitation électrique adéquate

MESURES DE SECURITE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES TRAVAUX

Défense de fumer sur tout le site à l'exception du local fumeurs implanté dans la zone 13
En cas d'accident ou d'incendie ou d'incident appeler le **118** à partir de n'importe quel poste dans l'usine

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 21/21		

QUESTIONS RELATIVES AU PLAN DE PREVENTION PRESENTE EN FEUILLET 20/21

QUESTION A :

Quelles sont les restrictions applicables à la circulation automobile dans l'usine :

- d'une manière générale :

- en termes de période horaire :

QUESTION B :

Sous quelle condition est-il autorisé de fumer dans l'usine ?

QUESTION C :

Quelles précautions particulières devez-vous prendre :

- pour entrer dans le local « Stockage Solvants et Colles » ?

- pour fixer des extincteurs dans ce local ?

QUESTION D :

Quelle précaution particulière devez-vous prendre si vous intervenez au voisinage du laminoir de l'atelier C ?

QUESTION E :

Quel numéro de téléphone devez-vous composer sur un poste intérieur de l'usine en cas d'accident ?
